

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 18964 Numéro SIREN : 753 892 926 Nom ou dénomination : YOLAW

Ce dépôt a été enregistré le 19/08/2020 sous le numéro de dépôt 60949

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 19-08-2020

N° DE DEPOT : 060949

N° GESTION : 2012B18964

N° SIREN : 753892926

DENOMINATION : YOLAW

ADRESSE : 50 rue d'Hauteville 75010 Paris

MILLESIME : 2019

YOLAW
50 rue d'Hauteville

75010 PARIS

Copie certifiée
conforme à l'originale

Comptes annuels au
31/12/2019

DocuSigned by:
Pierre Aidan
1DE90F2944234F1...
07-08-2020 | 05:36 PDT



Expertise comptable
Commissariat aux comptes
Audit et conseil
Ingénierie financière

ECAI
30 rue de Lubeck
75116 Paris

01.49.95.04.40

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

YOLAW
50 rue d'Hauteville
75010 PARIS

relatifs à l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	9 236 228 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	11 759 645 Euros
- Résultat net comptable,	1 554 983 Euros

Fait à Paris
Le 24/06/2020

Maurice Soued

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	264 924	259 341	5 583	63 745	-58 162	-91.24
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF IMMOBILISÉ	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	478 443	141 400	337 043	306 320	30 723	10.03
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	15 200		15 200	15 200		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
ACTIF IMMOBILISÉ	Autres immobilisations financières	20 820		20 820		20 820	
	Total II	779 387	400 741	378 646	385 265	-6 619	-1.72
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	3 000		3 000	1 000	2 000	200.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	857 815	5 786	852 029	237 498	614 531	258.75
	Autres créances	1 388 816		1 388 816	746 814	642 002	85.97
ACTIF CIRCULANT	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	300 000		300 000	300 000		
	Disponibilités	6 286 774		6 286 774	1 703 436	4 583 338	269.06
	Charges constatées d'avance (3)	26 964		26 964	11 040	15 925	144.25
	Total III	8 863 369	5 786	8 857 583	2 999 787	5 857 795	195.27
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	9 642 756	406 527	9 236 228	3 385 053	5 851 176	172.85

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 11 283)	11 283	11 052	231	2.09
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	575 966	531 448	44 518	8.38
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	1 105	1 105		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
CAPITAUX PROPRES	Report à nouveau	-83 944	493 841	-577 785	-117.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 554 983	-577 785	2 132 768	369.13
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	2 059 392	459 661	1 599 732	348.02
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées	293 306	319 306	-26 000	-8.14
AUTRES FONDS PROPRES	Total II	293 306	319 306	-26 000	-8.14
PROVISIONS	Provisions pour risques	40 000	40 000		
	Provisions pour charges				
PROVISIONS	Total III	40 000	40 000		
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	2 984 076		2 984 076	
	Concours bancaires courants	6 371	942	5 429	576.09
	Emprunts et dettes financières diverses	83 377	121 803	-38 426	-31.55
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 030 434	526 710	503 725	95.64
	Dettes fiscales et sociales	969 946	650 820	319 126	49.03
DETTES (I)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	483 993	427 350	56 643	13.25
	Total IV	6 843 530	2 566 086	4 277 444	166.69
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)	1 285 334	838 461	446 873	53.30
	Total IV	6 843 530	2 566 086	4 277 444	166.69
Comptes de Régularisation	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	9 236 228	3 385 053	5 851 176	172.85

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

4 350 271

2 431 697

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

PREAMBULE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 9 236 228.46 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 11 759 645.24 Euros et dégageant un bénéfice de 1 554 982.52 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Suite aux évènements liés au COVID-19 survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'arrêté des comptes, il est impossible de quantifier l'ampleur des conséquences sur les comptes 2020. Cependant l'analyse du chiffre d'affaires pendant la période de COVID-19 a montré que celui-ci est resté stable par rapport à l'année précédente.

La société a mis en œuvre le dispositif du chômage partiel en 2020.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. A la date d'arrêté des comptes par le Président des états financiers 2019 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	264 924		
Installations générales agencements aménagements divers	328 235		32 344
Matériel de transport	17 581		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	48 354		53 480
TOTAL	394 170		85 825
Autres participations	15 200		
Prêts, autres immobilisations financières			20 820
TOTAL	15 200		20 820
TOTAL GENERAL	674 294		106 645

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			264 924	264 924
Installations générales agencements aménagements divers			360 580	360 580
Matériel de transport			17 581	17 581
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 552	100 282	100 282
TOTAL		1 552	478 443	478 443
Autres participations			15 200	15 200
Prêts, autres immobilisations financières			20 820	20 820
TOTAL			36 020	36 020
TOTAL GENERAL		1 552	779 387	779 387

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	201 179	58 162		259 341
Installations générales agencements aménagements divers	55 309	34 813		90 123
Matériel de transport	6 784	3 756		10 539
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	25 757	15 428	447	40 738
TOTAL	87 850	53 997	447	141 400
TOTAL GENERAL	289 029	112 159	447	400 741

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	58 162				
Instal.générales agenc.aménag.divers	34 813				
Matériel de transport	3 756				
Matériel de bureau informatique mobilier	15 428				
TOTAL	53 997				
TOTAL GENERAL	112 159				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	40 000				40 000
TOTAL	40 000				40 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	1 830	5 786	1 830		5 786
TOTAL	1 830	5 786	1 830		5 786
TOTAL GENERAL	41 830	5 786	1 830		45 786
Dont dotations et reprises d'exploitation		5 786	1 830		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	20 820		20 820
Clients douteux ou litigieux	6 943	6 943	
Autres créances clients	850 872	850 872	
Personnel et comptes rattachés	820	820	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	56	56	
Impôts sur les bénéfices	1 067 975	1 067 975	
Taxe sur la valeur ajoutée	258 292	258 292	
Divers état et autres collectivités publiques	50 000	50 000	
Débiteurs divers	11 673	11 673	
Charges constatées d'avance	26 964	26 964	
TOTAL	2 294 415	2 273 595	20 820

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 990 447	549 271	2 206 442	234 734
Emprunts et dettes financières divers	83 377	31 294	52 083	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 030 434	1 030 434		
Personnel et comptes rattachés	89 554	89 554		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	347 607	347 607		
Taxe sur la valeur ajoutée	413 578	413 578		
Autres impôts taxes et assimilés	119 207	119 207		
Autres dettes	483 993	483 993		
Produits constatés d'avance	1 285 334	1 285 334		
TOTAL	6 843 530	4 350 271	2 258 525	234 734
Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	43 170			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	0.0100	1 105 185			1 105 185

Emission de bons de souscription d'actions en 2014 (BSA 2014-1) :

- Nombre de BSA émis : 21
- Nombre d'actions pouvant être souscrites : 21
- Nombre de BSA 2014-1 exercés en 2019 : 21
- Nombre de BSA 2014-1 émis non exercés au 31.12.2019 : 0

Emission de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise en 2016 (BSPCE 2016-1) :

- Nombre de BSPCE émis : 7 100
- Nombre d'actions pouvant être souscrites : 7 100
- Nombre de BSPCE exercés en 2019 : 1 950
- Nombre de BSPCE perdus suite aux départs de salariés : 5 150
- Nombre de BSPCE émis non exercés au 31.12.2019 : 0

Emission de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise en 2018 (BSPCE 2018-1) :

- Nombre de BSPCE émis : 3 225
- Nombre d'actions pouvant être souscrites : 3 225
- Nombre de BSPCE exercés en 2018 : 0
- Nombre de BSPCE exercés en 2019 : 125
- Nombre de BSPCE perdus suite aux départs de salariés : 725
- Nombre de BSPCE émis non exercés au 31.12.2019 : 2 375

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

Les dépenses de recherche et de développement ont été comptabilisées en charges pour un montant de 172 517 euros car il a été estimé que les conditions d'immobilisation n'étaient pas remplies.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Frais de développement	Linéaire	1 et 3 ans
Agencements de bureaux	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel informatique	Linéaire	2, 3 et 5 ans
Mobiliers	Linéaire	5 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	193 712
Autres créances	53 544
Disponibilités	211
Total	247 467

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 831
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	198 415
Dettes fiscales et sociales	201 309
Autres dettes	40 057
Total	451 612

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	26 964
Total	26 964
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	1 285 334
Total	1 285 334

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

	2 019	2018	2017	2016
Chiffre d'affaires comptable	11 759 645	7 950 345	5 333 919	2 823 697
Variation des produits constatés d'avance	446 873	527 668	85 068	157 476
Débours réglés par les clients (INPI et greffe)	1 768 817	1 439 163	1 027 111	649 821
Volume d'affaires traité	13 975 335	9 917 176	6 446 097	3 630 994
<i>Evolution du volume d'affaires traité</i>	<i>40,9%</i>	<i>53,8%</i>	<i>77,5%</i>	<i>142,4%</i>

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

La rémunération allouée aux dirigeants n'est pas communiquée car elle permettrait d'identifier leur situation personnelle.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	23
Employés	30
Total	53

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 12 395 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 10 663 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 1 732 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour indemnité de départ en retraite n'a été constituée et aucun engagement hors bilan n'a été inscrit car compte tenu de l'ancienneté du personnel, le montant des droits qui seraient acquis par les salariés n'est pas significatif.

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Déficits reportables	192 166

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Appurement comptes tiers	10 525	7718
Total	10 525	
Charges exceptionnelles		
- Appurement comptes tiers	3 135	6718
- Cession d'immobilisations corporelles	1 105	6871
- Ajustement Débours 2018	14 178	6718
- Dépenses non justifiées	576	6718
Total	18 994	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Avantages en nature	11 160
Total	11 160

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières

(PCG Art. 831-2/20)

Quantité	Désignation	Montant
6	DAT à échoir au 23/04/2021	300 000
	Total	300 000

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	11 052	11 052	11 052	11 052	11 283
Nbre des actions ordinaires existantes	1 105 185	1 105 185	1 105 185	1 127 835	1 127 835
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations			27 500	30 725	2 375
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 159 705	2 823 697	5 333 619	7 950 345	11 759 645
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 096	-72 833	295 971	-899 971	1 086 770
Impôts sur les bénéfices	-74 008	-125 584	-227 769	-482 242	-585 433
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	52 048	6 062	439 497	-577 785	1 554 983
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0.07	0.05	0.47	-0.37	1.48
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0.05	0.01	0.40	-0.51	1.38
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	6	10	20	37	53
Montant de la masse salariale de l'exercice	343 318	692 866	1 213 311	2 025 377	2 930 960
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	72 840	160 922	320 486	545 354	808 436

YOLAW
Société par actions simplifiée
Capital : 11.282,60 euros
Siège social : 50, rue d'Hauteville, 75010 Paris
RCS PARIS 753892926

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES ASSOCIÉS EN DATE DU 07 AOÛT 2020

Le 07 août 2020 à 14 heures,

Les associés de la société YOLAW (ci-après collectivement les « **Associés** » et individuellement un « **Associé** ») se sont réunis au siège social de la Société en assemblée générale ordinaire sur convocation du Président adressée oralement et/ou par courrier électronique (courriel).

Une feuille de présence a été établie.

Il en résulte que les associés possédant ensemble 699.442 actions sur la totalité des 1.127.835 actions composant le capital de la société **YOLAW** (la « **Société** »), sont présents ou représentés.

Le Commissaire aux comptes de la Société, le cabinet BDO, dûment convoqué est absent et excusé

En conséquence, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer en assemblée générale ordinaire.

La séance est présidée par Monsieur Pierre Aïdan, Président de la société.

Timothée Rambaud est nommé secrétaire.

Les Associés ont pris connaissance des documents suivants :

- Texte des résolutions proposées par le Président,
- Le rapport du commissaire aux comptes
- Le rapport spécial sur les conventions réglementées
- Le procès verbal de l'assemblée générale du Conseil d'administration en date du 23/07/2020
- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31/12/2019

Les Associés ont pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion sur les comptes de l'exercice 2019,
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice 2019,
- Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.

227-10 du Code de commerce et décision à cet égard.

- Approbation des opérations et des comptes de l'exercice clos le 31/12/2019 et quitus aux dirigeants;
- Affectation du résultat de l'exercice de l'exercice clos le 31/12/2019;
- Approbation des conventions réglementées de l'exercice clos le 31/12/2019 ;
- Rémunération des dirigeants ;
- Pouvoir en vue des formalités.

La discussion générale est ensuite ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix.

Décisions relatives à l'approbation des comptes clos au 31/12/2019

Décision 1 - Approbation des comptes et quitus aux dirigeants

L'assemblée des Associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31/12/2019, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 1.554.983 euros.

L'assemblée des Associés prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard des articles 394 et 395 du Code général des impôts.

L'assemblée des Associés approuve également les opérations traduites dans les comptes.

En conséquence, l'assemblée des Associés, donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31/12/2019.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés.

Décision 2 – Affectation du résultat

L'assemblée des Associés, après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de 1.554.983 euros, décide de l'affecter, sur proposition du Président, de la manière suivante :

Origine :

- Report à nouveau antérieur : -83.944 €
- Résultat de l'exercice : 1.554.983 €

Affectation :

- Au report à nouveau : 1.554.983 €

Compte tenu de cette affectation, le compte de report à nouveau présente un solde créditeur de 1.471.039 euros.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des Associés.

Décision 3 – Conventions réglementées

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, constate l'absence de telles conventions intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés.

Décisions relatives à la rémunération des dirigeants

Décision 4 – Rémunération des dirigeants

L'assemblée des Associés prend acte de la rémunération annuelle brute allouée à Pierre Aïdan, au titre de ses fonctions de Président de la Société pour l'exercice écoulé, d'un montant de 210.000 euros, ainsi que du versement d'une prime annuelle de 80.000 euros préalablement autorisée par le Conseil d'administration. Le montant de l'avantage en nature s'élève à 1 170 euros.

L'assemblée des Associés prend acte de la rémunération annuelle brute allouée à Timothée Rambaud, au titre de ses fonctions de Directeur Général de la Société pour l'exercice écoulé, d'un montant de 210.000 euros, ainsi que du versement d'une prime annuelle de 80.000 euros préalablement autorisée par le Conseil d'administration. Le montant de l'avantage en nature s'élève à 9 990 euros

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés.

Décision 5 – Pouvoirs en vue des formalités

Les Associés, après avoir pris connaissance du rapport du Président, décident de donner tous pouvoirs au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes décisions unanimes des Associés pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés.

* * *
*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture a été signé par le Président de séance.

DocuSigned by:

Pierre Aïdan

1DE90F2944234F1...

Monsieur Pierre Aïdan
Président de séance

DocuSigned by:

Timothée Rambaud

34AC763786AD418...

Monsieur Timothée Rambaud
Secrétaire

DocuSigned by:
Stéphane Le Viet
672BF28E221240D...

Monsieur Stéphane Le Viet
Associé

DocuSigned by:
Stéphane Le Viet
672BF28E221240D...

SBLV, représentée par Stéphane Le Viet
Associé

DocuSigned by:
Pierre Aidan
1DE90F2944234F1...

MRSA Holding, représentée par Pierre Aidan
Associé

DocuSigned by:
Timothée Rambaud
34AC763786AD418...

MALACCA, représentée par
Timothée Rambaud
Associé



YOLAW S.A.S.

753 892 926 RCS PARIS

50 rue d'Hauteville
75010 PARIS

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

Fabrice BRANGEON
Benoît d'ARGENTRÉ
Corinne GUIBERT
Benoît LEGENDRE
Experts-comptables
Commissaires aux comptes

Jean-Michel TALAGAS
Experts-comptables

YOLAW S.A.S.

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée Générale de la société YOLAW,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société YOLAW relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 23 juillet 2020 après autorisation par le conseil d'administration sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes

qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La société constitue des dépréciations des créances clients selon les modalités décrites dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, décrite dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

- La société détermine des produits constatés d'avance selon les modalités décrites dans la note « Charges et produits constatés d'avance » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, décrite dans la note « Charges et produits constatés d'avance » de l'annexe, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 23 juillet 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président après autorisation par le conseil d'administration.

6. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Vertou, le 24 juillet 2020

Le Commissaire aux comptes

Signé électroniquement le 24/07/2020 par
Benoît Du Plessis D'Argentré



BDO NANTES
représentée par Benoît d'ARGENTRÉ

SAS YOLAW

Bilan - Compte de résultat - Annexe

Exercice clos le 31 décembre 2019

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	264 924	259 341	5 583	63 745	-58 162	-91.24
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	478 443	141 400	337 043	306 320	30 723	10.03
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	15 200		15 200	15 200		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	20 820		20 820		20 820	
	Total II	779 387	400 741	378 646	385 265	-6 619	-1.72
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	3 000		3 000	1 000	2 000	200.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	857 815	5 786	852 029	237 498	614 531	258.75
	Autres créances	1 388 816		1 388 816	746 814	642 002	85.97
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement	300 000		300 000	300 000		
	Disponibilités	6 286 774		6 286 774	1 703 436	4 583 338	269.06
	Charges constatées d'avance (3)	26 964		26 964	11 040	15 925	144.25
	Total III	8 863 369	5 786	8 857 583	2 999 787	5 857 795	195.27
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		9 642 756	406 527	9 236 228	3 385 053	5 851 176	172.85

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12		Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 11 283)	11 283		11 052		231	2.09
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	575 966		531 448		44 518	8.38
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	1 105		1 105			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	-83 944		493 841		-577 785	-117.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 554 983		-577 785		2 132 768	369.13
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	2 059 392		459 661		1 599 732	348.02
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées	293 306		319 306		-26 000	-8.14
	Total II	293 306		319 306		-26 000	-8.14
PROVISIONS	Provisions pour risques	40 000		40 000			
	Provisions pour charges						
	Total III	40 000		40 000			
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	2 984 076				2 984 076	
	Concours bancaires courants	6 371		942		5 429	576.09
	Emprunts et dettes financières diverses	83 377		121 803		-38 426	-31.55
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 030 434		526 710		503 725	95.64
	Dettes fiscales et sociales	969 946		650 820		319 126	49.03
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	483 993		427 350		56 643	13.25
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)	1 285 334		838 461		446 873	53.30
	Total IV	6 843 530		2 566 086		4 277 444	166.69
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	9 236 228		3 385 053		5 851 176	172.85

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

4 350 271

2 431 697

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	11 751 335	8 310	11 759 645	7 950 345		3 809 300	47.91
Chiffre d'affaires NET	11 751 335	8 310	11 759 645	7 950 345		3 809 300	47.91
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			1 044	91 486		-90 442	-98.86
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			12 990	8 488		4 503	53.05
Autres produits			376	313		63	19.96
Total des Produits d'exploitation (I)			11 774 056	8 050 632		3 723 423	46.25
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			6 758 253	6 179 872		578 381	9.36
Impôts, taxes et versements assimilés			109 275	51 154		58 121	113.62
Salaires et traitements			2 930 960	2 025 377		905 584	44.71
Charges sociales			808 436	490 508		317 928	64.82
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			112 159	118 227		-6 068	-5.13
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			5 786	1 830		3 956	216.17
Dotations aux provisions				40 000		-40 000	-100.00
Autres charges			65 743	61 604		4 139	6.72
Total des Charges d'exploitation (II)			10 790 612	8 968 571		1 822 041	20.32
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			983 443	-917 939		1 901 382	207.14
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		214		750	-536	-71.47
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		214		750	-536	-71.47
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		5 638		2 341	3 297	140.85
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		5 638		2 341	3 297	140.85
2. Résultat financier (V-VI)		-5 424		-1 591	-3 833	-240.94
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		978 019		-919 530	1 897 549	206.36
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		10 525		7 820	2 705	34.59
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		10 525		7 820	2 705	34.59
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		17 889		148 317	-130 428	-87.94
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		1 105			1 105	
Total VIII		18 994		148 317	-129 323	-87.19
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		-8 470		-140 497	132 028	93.97
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		-585 433		-482 242	-103 191	-21.40
Total des produits (I+III+V+VII)		11 784 794		8 059 202	3 725 592	46.23
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		10 229 812		8 636 987	1 592 824	18.44
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		1 554 983		-577 785	2 132 768	369.13

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ECAI

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

PREAMBULE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 9 236 228.46 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 11 759 645.24 Euros et dégageant un bénéfice de 1 554 982.52 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Suite aux événements liés au COVID-19 survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'arrêté des comptes, il est impossible de quantifier l'ampleur des conséquences sur les comptes 2020. Cependant l'analyse du chiffre d'affaires pendant la période de COVID-19 a montré que celui-ci est resté stable par rapport à l'année précédente.

La société a mis en œuvre le dispositif du chômage partiel en 2020.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. A la date d'arrêté des comptes par le Président des états financiers 2019 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	264 924		
Installations générales agencements aménagements divers	328 235		32 344
Matériel de transport	17 581		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	48 354		53 480
TOTAL	394 170		85 825
Autres participations	15 200		
Prêts, autres immobilisations financières			20 820
TOTAL	15 200		20 820
TOTAL GENERAL	674 294		106 645

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			264 924	264 924
Installations générales agencements aménagements divers			360 580	360 580
Matériel de transport			17 581	17 581
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 552	100 282	100 282
TOTAL		1 552	478 443	478 443
Autres participations			15 200	15 200
Prêts, autres immobilisations financières			20 820	20 820
TOTAL			36 020	36 020
TOTAL GENERAL		1 552	779 387	779 387

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	201 179	58 162		259 341
Installations générales agencements aménagements divers	55 309	34 813		90 123
Matériel de transport	6 784	3 756		10 539
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	25 757	15 428	447	40 738
TOTAL	87 850	53 997	447	141 400
TOTAL GENERAL	289 029	112 159	447	400 741

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	58 162				
Instal.générales agenc.aménag.divers	34 813				
Matériel de transport	3 756				
Matériel de bureau informatique mobilier	15 428				
TOTAL	53 997				
TOTAL GENERAL	112 159				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	40 000				40 000
TOTAL	40 000				40 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	1 830	5 786	1 830		5 786
TOTAL	1 830	5 786	1 830		5 786
TOTAL GENERAL	41 830	5 786	1 830		45 786
Dont dotations et reprises d'exploitation		5 786	1 830		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	20 820		20 820
Clients douteux ou litigieux	6 943	6 943	
Autres créances clients	850 872	850 872	
Personnel et comptes rattachés	820	820	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	56	56	
Impôts sur les bénéfices	1 067 975	1 067 975	
Taxe sur la valeur ajoutée	258 292	258 292	
Divers état et autres collectivités publiques	50 000	50 000	
Débiteurs divers	11 673	11 673	
Charges constatées d'avance	26 964	26 964	
TOTAL	2 294 415	2 273 595	20 820

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 990 447	549 271	2 206 442	234 734
Emprunts et dettes financières divers	83 377	31 294	52 083	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 030 434	1 030 434		
Personnel et comptes rattachés	89 554	89 554		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	347 607	347 607		
Taxe sur la valeur ajoutée	413 578	413 578		
Autres impôts taxes et assimilés	119 207	119 207		
Autres dettes	483 993	483 993		
Produits constatés d'avance	1 285 334	1 285 334		
TOTAL	6 843 530	4 350 271	2 258 525	234 734
Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	43 170			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	0.0100	1 105 185			1 105 185

Emission de bons de souscription d'actions en 2014 (BSA 2014-1) :

- Nombre de BSA émis : 21
- Nombre d'actions pouvant être souscrites : 21
- Nombre de BSA 2014-1 exercés en 2019 : 21
- Nombre de BSA 2014-1 émis non exercés au 31.12.2019 : 0

Emission de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise en 2016 (BSPCE 2016-1) :

- Nombre de BSPCE émis : 7 100
- Nombre d'actions pouvant être souscrites : 7 100
- Nombre de BSPCE exercés en 2019 : 1 950
- Nombre de BSPCE perdus suite aux départs de salariés : 5 150
- Nombre de BSPCE émis non exercés au 31.12.2019 : 0

Emission de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise en 2018 (BSPCE 2018-1) :

- Nombre de BSPCE émis : 3 225
- Nombre d'actions pouvant être souscrites : 3 225
- Nombre de BSPCE exercés en 2018 : 0
- Nombre de BSPCE exercés en 2019 : 125
- Nombre de BSPCE perdus suite aux départs de salariés : 725
- Nombre de BSPCE émis non exercés au 31.12.2019 : 2 375

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

Les dépenses de recherche et de développement ont été comptabilisées en charges pour un montant de 172 517 euros car il a été estimé que les conditions d'immobilisation n'étaient pas remplies.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Frais de développement	Linéaire	1 et 3 ans
Agencements de bureaux	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel informatique	Linéaire	2, 3 et 5 ans
Mobiliers	Linéaire	5 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	193 712
Autres créances	53 544
Disponibilités	211
Total	247 467

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 831
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	198 415
Dettes fiscales et sociales	201 309
Autres dettes	40 057
Total	451 612

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	26 964
Total	26 964
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	1 285 334
Total	1 285 334

Les produits constatés d'avance correspondent à la neutralisation des prestations facturées à la commande et non réalisées à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Ventilation du chiffre d'affaires net**

(PCG Art. 831-2/14)

	2019	2018	2017	2016
Chiffre d'affaires comptable	11 759 645	7 950 345	5 333 919	2 823 697
Variation des produits constatés d'avance	446 873	527 668	85 068	157 476
Débours réglés par les clients (INPI et greffe)	1 768 817	1 439 163	1 027 111	649 821
Volume d'affaires traité	13 975 335	9 917 176	6 446 097	3 630 994
<i>Evolution du volume d'affaires traité</i>	<i>40,9%</i>	<i>53,8%</i>	<i>77,5%</i>	<i>142,4%</i>

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

La rémunération allouée aux dirigeants n'est pas communiquée car elle permettrait d'identifier leur situation personnelle.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	23
Employés	30
Total	53

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 12 395 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 10 663 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 1 732 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour indemnité de départ en retraite n'a été constituée et aucun engagement hors bilan n'a été inscrit car compte tenu de l'ancienneté du personnel, le montant des droits qui seraient acquis par les salariés n'est pas significatif.

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Déficits reportables	192 166

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Appurement comptes tiers	10 525	7718
Total	10 525	
Charges exceptionnelles		
- Appurement comptes tiers	3 135	6718
- Cession d'immobilisations corporelles	1 105	6871
- Ajustement Débours 2018	14 178	6718
- Dépenses non justifiées	576	6718
Total	18 994	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Avantages en nature	11 160
Total	11 160

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières

(PCG Art. 831-2/20)

Quantité	Désignation	Montant
6	DAT à échoir au 23/04/2021	300 000
	Total	300 000